



Les Agences de Promotion du Développement Economique Local

vendredi 14 mai 2021

Depuis des décennies, les préoccupations économiques et financières au niveau local ont pris le pas sur les volets politiques et administratifs de la décentralisation. Après l'enthousiasme des premières décennies de décentralisation, les élus locaux et régionaux ainsi que les responsables nationaux ont très vite été rattrapés par la forte demande de création d'emplois et de génération de revenus pour les populations, particulièrement les plus jeunes.

Pour comprendre cette demande montante et légitime des jeunes, il est important de faire un point du contexte actuel et futur de l'Afrique. La population mondiale devrait atteindre 8,1 milliards en 2025, 9,6 milliards en 2050 et 10,9 milliards en 2100. Du fait de l'évolution de la fécondité et de la baisse de la mortalité qui est passée de 30 décès pour mille habitants au début du siècle à 13 pour mille de nos jours, c'est l'Afrique qui assurera plus de la moitié de la croissance de la population mondiale, passant à 2,4 milliards d'habitants en 2050 et à 4,2 milliards en 2100. Avec une croissance démographique moyenne annuelle de 2,4%, soit la plus élevée du monde, la population africaine a doublé au cours des trente dernières années alors que la population européenne par exemple n'a augmenté que de 15 % pendant la même période. Avec souvent 7 enfants et plus par femme, la plupart des pays africains font partie de la vingtaine de pays qui ont les niveaux de fécondité les plus élevés du monde.

Si l'on tient compte du fait que 60% de cette population africaine a moins de 30 ans, l'on comprend dès lors l'ampleur de la demande. L'on estime à environ 30 millions de jeunes Africains qui arrivent chaque année sur le marché du travail dans un contexte caractérisé par une inadéquation entre le système éducatif et de formation et la demande des entreprises et activités économiques de l'autre côté. En plus de cette inadéquation entre l'offre et la demande du marché de l'emploi qui constitue l'une des causes majeures de la croissance du chômage et du sous-emploi en Afrique, il faut aussi voir l'inadéquation des politiques publiques en général. Parmi ces dernières, la rigidité des réglementations existantes dans les pays réduit la capacité des entreprises à créer beaucoup d'emplois : créer une entreprise coûte, en temps et en ressources financières, des montants qui vont au-delà des capacités des entrepreneurs.

Les collectivités territoriales diverses et variées qui sont issues des processus de décentralisation se sont ainsi, du fait de l'absence de politiques nationales pertinentes, très vite trouvées sur la ligne de front de la problématique de l'emploi. Compte tenu de leur proximité physique et affective vis-à-vis des populations, les collectivités territoriales ont dû s'engager dans la recherche de solutions durables au problème de l'emploi des jeunes en essayant d'identifier les leviers d'actions permettant de promouvoir et de relancer l'économie du territoire. Identifier et trouver des solutions aux contraintes que rencontrent les activités économiques dans les territoires, est la meilleure façon de régler durablement la question de la création d'emplois et de génération de revenus.

Depuis des années, au processus de décentralisation se superpose une autre mutation non moins importante qui est celle de la refonte des rapports entre les entreprises et l'espace. De plus en plus, avec la mondialisation, les entreprises mettent plus en avant les territoires que les pays. Ainsi, la qualité du territoire, à savoir les infrastructures, les services publics locaux, et la position géographique, entre autres, sont des facteurs cruciaux d'attraction des entreprises. Plus que les coûts salariaux, la qualité des territoires devient un facteur important de la localisation des entreprises, interpellant ainsi la capacité des collectivités territoriales à améliorer le cadre d'exercice des activités économiques. Elle met aussi les collectivités territoriales en première ligne des négociations avec les entreprises pour leur implantation, les mettant en position d'acteurs de la création d'emplois et de la génération de revenus.

Tous ces nouveaux « métiers » se traduisent par une quête de nouvelles compétences imposées par le contexte actuel, au premier rang desquels le développement économique, que les collectivités territoriales, avec l'appui de leurs partenaires techniques et financiers, essaient d'acquérir. Parmi les outils et instruments développés par les collectivités territoriales figurent la promotion du développement économique et ses outils associés que sont les comptes économiques locaux, les tableaux de bord économiques locaux, et les instruments de promotion du développement économique local. D'autre part, de nos jours, le développement d'un territoire dépend de plus en plus de son aptitude à s'adapter à l'évolution de l'économie de marché local, national et international. Ainsi, la promotion d'un territoire se fait à travers son développement économique local à l'aide des acteurs notamment les collectivités territoriales et l'Etat qui travaillent ensemble afin de stimuler l'emploi, améliorer la qualité de vie, exploiter certaines ressources locales, accroître la productivité et la compétitivité des entreprises locales, des entrepreneurs et des salariés... De ce fait, afin de contribuer à la construction d'une économie locale durable, il est important de promouvoir la création de richesses, la revitalisation des ressources, la dynamisation du tissu économique local et la gouvernance territoriale.

07 LEDNA | 04/2021

- I. Définition d'une agence de développement économique local**



Apparues dès les années 1950, les agences de développement économique sont en forte expansion dans la plupart des pays développés, en particulier en Europe, aux États-Unis et au Canada. L'OCDE estime qu'il y en a près de 10 000 dans le monde. En Afrique, les ADEL sont apparues bien plus tard, avec les processus de décentralisation en appui aux efforts des collectivités territoriales à investir le champ du développement économique local.

Une agence de développement économique local est une structure, dont le but est de mettre en œuvre des initiatives pour les acteurs locaux afin de développer leur territoire en offrant plusieurs services à la population et aux institutions, en particulier en termes de promotion du territoire et la dynamisation de l'économie. Ainsi, une agence de développement économique local est créée à l'initiative des collectivités territoriales et considérée comme un lieu privilégié de concertation entre les acteurs locaux leur permettant de définir des stratégies partagées et de proposer des actions adaptées à leur territoire. Ces agences rassemblent les contributions des acteurs locaux et experts en DEL (Développement Economique Local) produites au sein d'équipes légères. Chaque agence concentre son activité sur un nombre restreint de missions correspondant aux caractéristiques des territoires ; des missions pour lesquelles elles recrutent des profils professionnels expérimentés et qualifiés : économistes, ingénieurs, commerciaux, etc...

Les Agences de développement économique local (ADEL) pratiquent une gouvernance basée sur le partenariat public-privé et sur les relations entre le local et le national. En effet, la gouvernance des agences de développement économique réunit à la fois des chefs d'entreprises, des élus des collectivités, des représentants des syndicats de salariés, patronaux et des chambres consulaires, et des universitaires. Par ailleurs, les agences de développement économique local permettent le développement humain, dont l'inclusion sociale, les instruments de support pour les groupes vulnérables, la relation entre le centre et les périphéries du territoire et la protection environnementale. Elles organisent également la promotion du territoire à travers le financement des projets, le marketing national et international, et enfin les services de soutien aux entreprises, en particulier l'assistance technique, la formation professionnelle, le marketing et le crédit.

• II. Les objectifs et les missions des agences de développement économique local

Parmi les objectifs des agences de développement économique local, on trouve la résolution de problèmes, tels que les impacts négatifs sur les conditions de vie des populations locales générés par la pauvreté, le chômage, les mutations économiques et les désavantages des économies locales dans la compétition mondialisée d'aujourd'hui. Ainsi, les ADEL aident à trouver une réponse globale aux besoins principaux des populations en termes de développement humain et durable dans le cadre d'un système de gouvernance intégré et unique. Les ADEL permettent également la forte participation locale, afin que les acteurs publics et privés puissent décider de leur propre futur et de la capacité technique de promouvoir et de réaliser des projets.

Les ADEL élaborent la stratégie la plus adaptée à la promotion du développement économique local. De ce fait, les ADEL mettent l'accent sur la réduction de la pauvreté, l'égalité des genres, le développement des micros et petites entreprises, la valorisation des ressources locales, la relance de l'économie locale et la reconstruction post-conflits, la création de liens avec les politiques et le contexte national et l'internationalisation des économies locales. En combattant la pauvreté et l'exclusion sociale, l'ADEL peut donner aux personnes pauvres et marginalisées l'opportunité de participer activement aux processus de développement territorial, et de trouver un travail et un revenu fixe. L'ADEL permet également de surmonter les stratégies traditionnelles de réduction de la pauvreté, tel que le microcrédit, qui jusqu'à présent ont généralement eu un faible impact sur la réduction de la pauvreté et sur le développement durable. L'ADEL peut aussi créer des services intégrés pour impliquer les femmes dans le circuit économique, en valorisant leurs capacités dans la mise en œuvre d'entreprises et de projets spécifiques.

Par ailleurs, les agences de développement économique local peuvent accompagner les entreprises en leur attribuant des aides en financement, à l'internationalisation et à l'export des PME. Ainsi, les ADEL soutiennent des micro-entreprises, petites et informelles qui normalement n'ont pas accès aux services et aux instruments nécessaires pour croître et qui ont des difficultés pour rester compétitives. L'ADEL leur permet de travailler dans un environnement territorial bien organisé, qui stimule le développement des infrastructures et de l'innovation, du marché du travail, des services et de la finance. Les ADEL réalisent aussi la construction et l'amélioration des territoires dans le sens où une agence de développement économique local peut conseiller les collectivités territoriales en matière d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques de développement économique, et peut aider à la création de zones d'activités, l'ingénierie de projets territoriaux complexes ; ainsi que le développement rural, touristique, culturel, etc.

Ainsi, pour créer une agence, il faut rassembler tous les acteurs économiques et institutionnels autour d'une même vision, stimuler l'activité et l'emploi, rassembler une équipe légère et opérationnelle, disposer d'une ingénierie économique et financière, et bénéficier d'un outil souple à gérer et maîtriser la gouvernance.

• III. Les agences de développement économique local en Afrique



En tant que structures partenariales, les ADEL donnent aux acteurs locaux un cadre de collaboration à la planification des initiatives pour le développement du territoire, à l'identification des instruments les plus convenables pour leur réalisation et à l'élaboration d'un système cohérent de support au niveau technique et financier. Les ADEL offrent plusieurs services à la population, au secteur privé, aux entreprises et aux institutions : promotion du territoire, dynamisation de l'économie, crédit, assistance technique aux entreprises, et formation à l'entrepreneuriat, avec le but

de soutenir le développement compétitif de la productivité et l'innovation économique.

En Afrique, bien que nouveau, le concept d'agences de développement économique local s'est développé dans le sillage des processus de décentralisation. Ces quelques exemples montrent la diversité du montage, des missions et des activités de ces agences.

L'Umhlosinga Development Agency (UMDA) est une société privée enregistrée en tant qu'entité municipale qui se consacre à la planification et à la mise en œuvre d'un programme de croissance et de développement économique durable dans le district d'UMkhanyakude, dans la province du KwaZulu-Natal. L'UMDA a commencé ses opérations en 2008 et a réussi à créer un environnement d'engagement de développement avec les secteurs public et privé. Sa vision est de créer une économie inclusive et prospère qui profite directement à toutes les communautés et à tous les résidents de la municipalité du district d'Umkhanyakude.

Sa mission est de coordonner, planifier et gérer un programme local visant à accélérer le développement de l'économie locale du district d'Umkhanyakude. L'objectif est d'agir en tant qu'agent pour et au nom de la municipalité dans le but de mettre en œuvre des politiques et des projets économiques, sociaux et environnementaux, tels qu'identifiés par ou convenus avec le district et les municipalités locales d'UMkhanyakude ; coordonner la mise en œuvre d'un programme de développement durable du district, à long et à court terme, y compris ses dimensions spatiales, économiques, sociales et environnementales, ses implications réglementaires, budgétaires, financières et légales et ses conséquences sociales et économiques ; mener un programme de communication régulier avec toutes les parties prenantes ; fournir au District d'UMkhanyakude un point de contact unique pour l'accès à d'éventuels financements de développement ou à une assistance technique, ainsi que des informations sur les priorités et les conséquences de la mise en œuvre du Programme de Développement du District d'UMkhanyakude ; acquérir, posséder et gérer des terrains et des bâtiments, et/ou des droits sur des terrains et des bâtiments, au nom du District de la Municipalité d'UMkhanyakude, à utiliser à des fins de développement économique et social ; à des fins de service public, d'infrastructure publique, d'éducation, de santé et de culture, et pour préparer et équiper ces biens selon les besoins de développement de l'infrastructure publique ; à des fins culturelles, de conservation de la nature ou de la vie sauvage ; lancer, gérer et assurer le suivi de toute étude qui pourrait être nécessaire à la poursuite de ses objectifs ; percevoir des revenus, collecter, recevoir et détenir des fonds, ou recevoir des garanties, de toute source légale, aux fins de l'Agence, et gérer, administrer et décaisser ces fonds dans la poursuite des objectifs de l'Agence et à des fins administratives, conformément aux termes et conditions déterminés par l'Umhlosinga Development Agency Pty (Ltd) et approuvés par la municipalité du district d'UMkhanyakude.

Le « Business Promotion center » est un centre de promotion de l'entrepreneuriat, de l'auto-emploi et de l'économie locale ; il s'agit d'une initiative du Gouvernement avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (Pnud). Implanté dans les Communes, cet instrument vise la « contribution à la promotion de l'économie locale et des affaires par l'accompagnement de l'entrepreneuriat, la création et le coaching des entreprises ». Le Business Center offre quatre types de services qui sont : assistance, formation et services au profit des créateurs d'entreprises, organismes d'appui, les institutions dédiées à l'entrepreneuriat ; offre d'informations, d'outils et de services en fonction du profil des besoins (immatriculation, études de faisabilité, business plan...) ; actions d'encadrement en lien avec l'entrepreneuriat, la promotion de l'esprit d'entreprise, l'utilisation des Tic dans les affaires, le réseautage ; et centre de promotion des opportunités de la région et des potentialités du milieu d'échanges ».

L'Agence de développement de Lejweleputswa (LDA), dans le nord-ouest de la province de L'Etat Libre en Afrique du Sud, en tant qu'entité municipale à part entière, est régie conformément aux dispositions de la législation sur les collectivités territoriales (c'est-à-dire la loi sur la gestion des finances municipales, la loi sur les systèmes municipaux et la loi sur les structures municipales). LDA est constituée en tant que société privée à responsabilité limitée, au sein de la municipalité de district de Lejweleputswa en tant qu'actionnaire unique et, par conséquent, est soumise aux dispositions de la loi sur les sociétés. La relation entre la municipalité mère et la LDA est régie par un accord de niveau de service (SLA).

La municipalité de district de Lejweleputswa est le deuxième plus grand de la province, occupant 24 % de la superficie totale. Il comprend cinq municipalités locales. Selon les statistiques, les principaux moteurs économiques du district sont : l'exploitation minière, l'agriculture, la fabrication et les services communautaires.

Objectif : promouvoir un développement économique durable pour le district, avec pour principaux objectifs la création d'emplois et de richesses. Un autre objectif important est de développer le potentiel de la région afin de garantir que le district devienne un important centre commercial. Il s'agit aussi d'assurer une utilisation optimale des actifs du district et des municipalités locales tels que les terrains et les propriétés ; de créer un lien formel avec le secteur privé pour faciliter l'établissement de partenariats public-privé ; de répondre à la préférence du secteur privé qui nécessite la création d'une entité distincte pour un partenariat et une participation soutenus et/ou accrus ; de veiller à ce que les activités touristiques soient promues et prioritaires comme moyen de stimuler les économies locales ; réduire le niveau de pauvreté dans le district ; d'assurer le financement des PME et du développement des entreprises ; de diversifier les secteurs industriels et commerciaux dans le district ; et de veiller à ce que le district de Lejweleputswa soit un centre commercial.

Afin de renforcer la contribution de l'économie sociale et solidaire à la promotion du développement économique local, la Commune de Banfora au Burkina Faso avait mis en place un centre multifonctions de promotion économique. Tel un cadre de référence, un incubateur d'entreprises, ce centre multifonctions constitue un lieu de regroupement des différents acteurs économiques, et permettra surtout aux jeunes promoteurs de bénéficier des services offerts, pour mieux asseoir leurs affaires, et de grandir, avant de s'installer à leur propre compte. Les objectifs visés dans le développement économique local de la commune sont : Apporter des réponses efficaces et fiables aux contraintes aussi bien spatiales qu'environnementales ; Rechercher et créer une symbolique forte qui harmoniserait en même temps esthétique et fonctionnalité ; et Minimiser les coûts de réalisation et d'exploitation des ouvrages. En termes de résultats, à court terme, le centre permettra : aux acteurs locaux de disposer d'infrastructures pour organiser leurs activités ; d'offrir des services de qualité aux entreprises allant des démarches pour leur création, à la recherche concertée d'outils pertinents de gestion devant assurer leur pérennité ; ainsi que de renforcer et de développer les capacités de la commune en matière d'encadrement et de soutien au développement de l'économie locale. Ces différentes actions se dérouleront à travers la location de bureaux, de salles, d'ateliers ; l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre des projets des opérateurs ; la facilitation des contacts avec les structures offrant des services adaptés à leurs besoins ; et la mise à disposition d'un personnel qualifié à même d'accompagner les entreprises. Ainsi, ce centre facilitera la mise en œuvre des activités économiques dans la commune.

Au Mozambique, les Agences de développement économique local (ADEL) sont des mécanismes de mise en œuvre du développement économique local. Les ADEL opèrent à l'échelle des Provinces de Maputo, Manica, Sofala, Zambézia et Nampula.

Ces agences ont une dimension institutionnelle, sociale et économique, avec pour objectif principal de promouvoir le développement économique territorial et les initiatives visant à faciliter la génération de revenus et la création d'emplois, la promotion des organisations de producteurs, l'affirmation des femmes, la protection des jeunes dans leur droit au travail, l'inclusion sociale, et la protection de l'environnement.

Les ADEL représentent un forum pour faciliter le dialogue et la consultation sur le développement économique local entre les gouvernements locaux, la société civile et les communautés, et le secteur privé. Il s'agit d'organisations qui fournissent des services intégrés pour promouvoir un développement économique durable, en liant les actions visant à créer des systèmes productifs efficaces à l'accès à l'économie pour les plus défavorisés et, plus généralement, en orientant le développement économique vers la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les ADEL fournissent un soutien technique et organisationnel à la programmation du développement économique au niveau des provinces, des districts et des municipalités, en impliquant les acteurs publics et privés du territoire. La programmation est orientée vers les autorités locales et repose sur la valorisation des ressources environnementales et des connaissances.

Les ADEL constituent un réseau national au Mozambique. Le réseau, légalement constitué, joue un rôle très important auprès des autorités nationales pour la promotion du LED. Les membres des ADEL sont : des organisations communautaires, des conseils municipaux, des représentants du secteur privé, des organisations de la société civile, des institutions académiques, et des institutions gouvernementales.

• IV. Les ADEL au niveau international



Plusieurs bailleurs de fonds ont appuyé les activités des ADEL qui travaillent dans différents pays en leur permettant de réaliser efficacement leurs propres initiatives de coopération internationale. Ainsi, une ADEL représente une structure unique dans le territoire, impliquant les plus importants acteurs publics et privés engagés dans le développement économique. En effet, une ADEL a les capacités techniques pour fournir des services intégrés pour le développement économique et est capable d'activer des ressources importantes (banques, entrepreneurs, universités) pour la réalisation des projets et d'interventions intégrées.

Pour le bureau international du travail (BIT), les ADEL sont un instrument important pour la mise en œuvre des politiques pour le développement humain, le travail décent et la lutte contre la pauvreté. La Banque mondiale quant à elle identifie les ADEL comme une bonne pratique de développement économique local. La Banque les considère comme des structures capables de promouvoir et soutenir les réseaux endogènes, catalyser le développement et construire un environnement favorable à la création d'emplois, à la promotion des petites entreprises et à l'amélioration de la situation économique. La Banque Interaméricaine de Développement (IADB) soutient plusieurs ADEL en Amérique Centrale et l'OCDE recommande les ADEL en tant que structures territoriales de premier plan.

Dans les pays où les ADEL sont reconnues comme des instruments de la stratégie économique nationale et sont bien liées au cadre institutionnel local, leur capacité d'attirer l'attention de la coopération internationale est encore plus forte. Les organisations internationales qui ont contribué structurellement à la création et au fonctionnement des ADEL et à leurs partenariats internationaux sont BIT, PNUD, UNIFEM, UNOPS et Union Européenne. PNUD, BIT et UNOPS ont soutenu les ADEL dans plusieurs pays depuis 1995, à travers différents programmes de coopération internationale.

C'est dans ce contexte que des associations internationales des ADEL ont été mises en place ; elles sont généralement à but non lucratif légalement. La première est le réseau EURADA qui associe plus de 300 ADEL en Europe qui a fait intégrer l'expérience des ADEL au curriculum universitaire de plusieurs académies. Une autre association est ILS LEDA, composée d'experts internationaux et d'agences de développement économique local (LEDA) de 17 pays. L'OCDE la reconnaît comme l'une des organisations internationales les plus efficaces pour traiter les agences de développement économique local. ILS LEDA a commencé ses activités en 1998 dans le cadre de programmes de développement international gérés par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) au départ, puis le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Son personnel travaille dans 26 pays et 72 territoires

locaux dans le monde à travers plusieurs programmes financés par l'Union Européenne, les Nations Unies, la coopération italienne et le secteur privé, etc. Dans ce cadre, parmi les différentes activités menées, ILS LEDA a soutenu directement et indirectement la création de 70 LEDA. 61 de ces LEDA font désormais partie du Réseau International des ILS LEDA.